



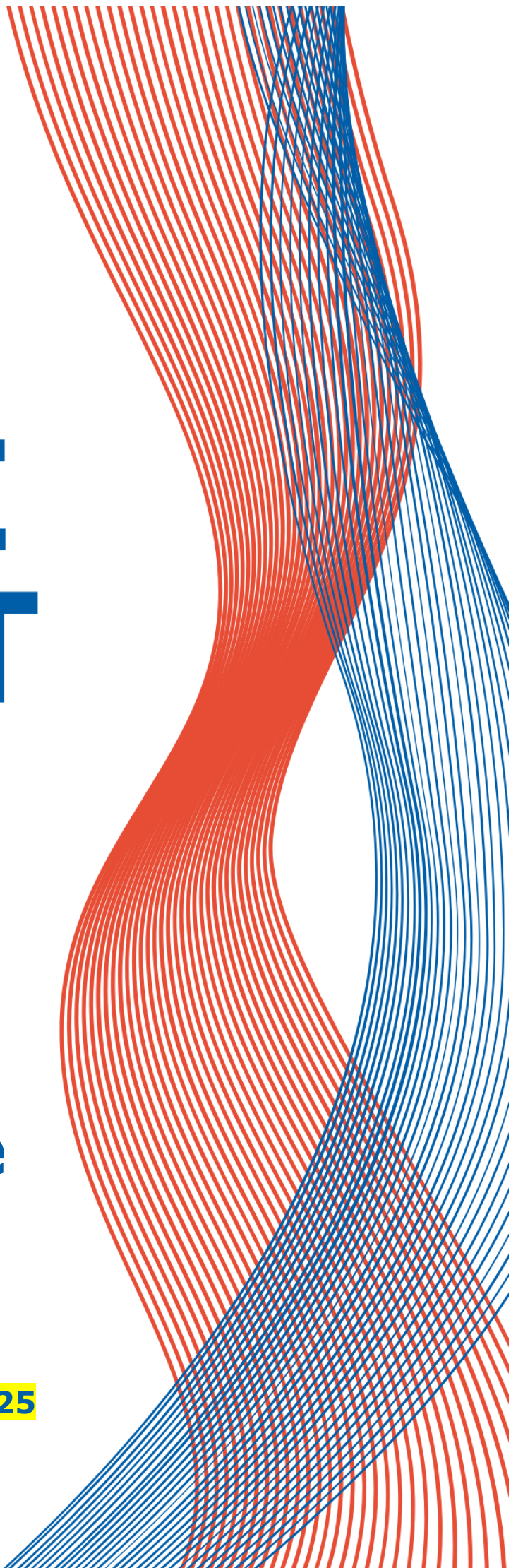
**Union Nationale
du Sport Scolaire**

FICHE SPORT

2025 - 2026

**Gymnastique
Rythmique**

Mise à jour du 20 octobre 2025



Les membres de la Commission Mixte Nationale

Directrice nationale adjointe de l'UNSS en charge de l'activité : Lucie AUBERTIN

Secrétariat : Nathalie TADDEI nathalie.taddei@unss.org

Délégué technique UNSS

Isabelle DURAND Directrice Service Départemental 34 / Acad. Montpellier

Isabelle MEYER Directrice Service Départemental 01 / Acad. Lyon

UNSS

Marjolaine BERAL Enseignante EPS / Académie d'Amiens

Fabienne RAZZOLINI Enseignante EPS / Académie de Besançon

Malory BICA Enseignante EPS / Académie de Lyon

FFG

Agnès LICHTLE Coordinatrice FFG, en charge des pratiques fédérales

Sommaire

Règlement Fédéral Sportif et Artistique	4
Championnat de France UNSS Gymnastique rythmique Équipe Collège Établissement	6
Championnat de France UNSS Gymnastique rythmique Équipe Collège Excellence	7
Championnat de France UNSS Gymnastique rythmique Équipe Collège Sport Partagé	8
Championnat de France UNSS Gymnastique rythmique Équipe Lycée Sport Partagé	9
Championnat de France UNSS Gymnastique rythmique Equipe Lycée Open.....	10
Responsabilité « Jeunes Officiels – Vers une génération responsable »	11
Innovation	11
Annexe 1 : 6 premiers des CF UNSS « Etablissement » 2025	12
Annexe 2 : AS n'ayant pas assisté au protocole CF 2025	12
Annexe 3 : Sport Partagé	13

Références spécifiques à la gymnastique rythmique :

Les règlements et les livrets d'accompagnement UNSS sont régulièrement travaillés par les membres de la CMN. Ils sont accessibles à visibilité publique, sur le site OPUSS en cliquant sur le lien suivant :

[Gymnastique Rythmique – CMN Documents](#)

ENGINS GYMNASTIQUE RYTHMIQUE			
	2025 - 2026	2026 - 2027	2027 - 2028
Collège Équipe Établissement	Ballon	Cerceau	Massues
Collège Equipe Excellence	Cerceau	Massues	Ballon
Lycée Equipe Open	Ballon ou Cerceau	Cerceau ou Massues	Massues ou ballon

Règlement Fédéral Sportif et Artistique

Se référer au [Règlement Fédéral Sportif et Artistique](#) mis en ligne sur OPUSS

Les élèves autorisés à participer aux différentes catégories de rencontre sont définies par le RFSA UNSS et la Fiche Sport de chaque activité.

Championnat de France UNSS Équipes Collèges Établissement

[RFSA Article 15](#)

II.2.15.b ne sont pas autorisés à participer :

- Tous les élèves inscrits sur [une liste de sportifs de haut-niveau \(SHN\) ministérielle](#) en vigueur (article L221-2 du code du sport).
- Tous les élèves inscrits sur une liste des pôles fédéraux des PPF
- Tous les élèves dont le niveau n'est pas autorisé par la CMN :
 - Catégories nationales FFG (Individuels et/ou Ensemble)
 - Fédérale A FFG (Individuels et/ou Ensemble)
- Tous les élèves inscrits en Sport-études du sport concerné (tous profils)
- Tous les élèves inscrits en niveau Excellence dans l'activité concernée et les activités connexes via la règle d'extension définie à l'article 16.3 du règlement fédéral
- Tous les élèves inscrits dans un dispositif d'établissement autorisant un aménagement horaire de la scolarité pour permettre aux élèves une pratique renforcée de l'activité sportive et artistique concernées (ex : classes à horaires aménagés, académies...)
- Toutes les AS classées dans les six premières places du CF UNSS « établissement » du sport, consécutivement les 2 années scolaires précédant celle en cours, le cas échéant. Dans la mesure où il n'y a pas eu de CF en 2024, ce sont les résultats des CF 2025 et 2026 qui seront pris en compte pour 2027.

Championnat de France UNSS Équipes Collèges Excellence

[RFSA article 18](#)

Il.2.14.1.b ne sont pas autorisés à participer dans l'activité concernée et ses extensions :

- Tous les élèves inscrits sur [une liste de sportifs de haut-niveau \(SHN\) ministérielle](#) en vigueur (Article L221-2 du code du sport)
- Tous les élèves inscrits sur une liste des pôles fédéraux des PPF
- Tous les élèves inscrits en sport-études au titre des publics 1 et 2, définis par la circulaire du 15 décembre 2023 relative aux modalités d'aménagement scolaire permettant le renforcement de la pratique sportive des élèves.

Championnat de France UNSS Équipes Collèges Sport Partagé

Championnat de France UNSS Équipes Lycées Sport Partagé

[RFSA article 16](#)

Il.2.16.b ne sont pas autorisés à participer dans l'activité concernée et ses extensions :

- Tous les élèves inscrits sur [une liste de sportifs de haut-niveau \(SHN\) ministérielle](#) en vigueur (Article L221-2 du code du sport)
- Tous les élèves inscrits sur une liste des pôles fédéraux des PPF
- Tous les élèves dont le niveau n'est pas autorisé par la CMN : listes des gymnastes FFG
- Tous les élèves inscrits en Sport-études du sport concerné (tous profils)
- Tous les élèves valides inscrits en excellence. Pas d'exclusion pour les élèves en situation de handicap

Championnat de France UNSS Équipe Lycées OPEN

A la suite du CF 2025, un constat a été fait sur la participation des lycées qui atteste d'une baisse conséquente au niveau du nombre d'académies représentées. Afin de ne pas voir une catégorie annulée un mois avant le CF (moins de 6 académies représentées à la date butoir des remontées de résultats / cf. Règlement fédéral), il a été décidé de ne proposer à ce jour qu'une seule catégorie en lycée, catégorie Open, ouverte à toutes les AS. Le retour à 2 catégories (EE et EXC) ne pourra se faire que lorsque le nombre d'académies représentées au CF le permettra.

[RFSA article 17](#)

Championnat de France UNSS Gymnastique rythmique Équipe Collège Établissement

Composition des délégations

Composition des participants Voir RFSA Article 19 et 20	Equipe de 4 à 6 gymnastes (remplaçante comprise) Mixité encouragée Catégorie d'âge Collèges : 2014 – 2013 – 2012 – 2011 – 2010 2015 possible avec surclassement
Jeune juge Lien livret JJ	1 Jeune Juge certifié académique minimum par équipe Il n'est pas compétiteur Il peut être d'une autre AS de l'académie
Jeune coach lien livret JC	1 Jeune Coach par équipe qualifiée, certifié académique minimum Il est compétiteur et intégré à la composition d'équipe
Accompagnateur Voir RFSA article 43	1 à 2 accompagnateurs par équipe

Modalités de rencontres

Règlement	Lien vers CODE ETABLISSEMENT UNSS GR 2024-2028
Formule de compétition	2 jours de compétition Une équipe est composée de 1 ou 2 groupes : Si 1 groupe : 4 à 6 gymnastes, une seule remplaçante autorisée incluse dans la composition maximum de 6 1 prestation et 2 passages par gymnaste avec possibilité d'une gymnaste remplacée Si 2 groupes : 2 trios (1 prestation et 1 passage par gymnaste) Enchaînement-s libre-s Musique libre (paroles autorisées) – 1'30 à 2' Classement par addition des notes des 2 passages Par passage d'un seul groupe de 4 à 6, bonification de 0.30 pt pour une équipe de 5 et de 0.60 pt pour une équipe de 6
Tenue de compétition Voir RFSA article 7	Les gymnastes représentent l'AS de leur établissement et doivent en porter les couleurs. Les règles concernant les publicités sont indiquées dans le RF Compléter les informations présentes dans le RF par le code UNSS GR
Modalités de qualification Voir RFSA Article 36	25 AS Championnes d'académie catégorie Etablissement des IA 1 à 10 1 AS représentante de la zone Océan Indien 1 AS représentante de la zone Antilles
Titre décerné Voir RFSA Article 46	Champion de France UNSS de gymnastique rythmique Collèges Mixtes Établissement

Championnat de France UNSS Gymnastique rythmique Équipe Collège Excellence

Composition des délégations

Composition des participants <u>Voir RFSA</u> article 19	Equipe de 4 à 6 gymnastes (remplaçante comprise) Catégorie d'âge Collèges : 2014 - 2013 - 2012 - 2011 - 2010 2015 : avec surclassement, voir conditions RFSA article 19.4 Mixité encouragée
Jeune arbitre <u>Lien livret JJ</u>	1 Jeune Juge certifié académique minimum par équipe Il n'est pas compétiteur Il peut être d'une autre AS de l'académie
Jeune coach <u>Lien livret JC</u>	1 Jeune Coach par équipe qualifiée, certifié académique minimum Il est compétiteur et intégré à la composition d'équipe
Accompagnateur <u>Voir RFSA</u> article 43	1 à 2 accompagnateurs par équipe

Modalités de rencontres

Règlement	Lien vers CODE EXCELLENCE UNSS GR 2024-2028
Formule de compétition	1 enchaînement libre (niveau de difficultés précisé dans le Code de pointage) 2 passages - Musique libre (paroles autorisées) – 1'30 à 2' Classement par addition des notes des 2 passages Par passage, bonification de 0.30 pt pour une équipe de 5 et de 0.60 pt pour une équipe de 6. (1 prestation et 2 passages par gymnaste)
Tenue de compétition <u>Voir RFSA</u> article 7	Les gymnastes représentent l'AS de leur établissement et doivent en porter les couleurs. Les règles concernant les publicités sont indiquées dans le RF. Compléter les informations présentes dans le RF par le code UNSS GR
Modalités de qualification et nombre d'équipes <u>Voir RFSA</u> Article 36	25 AS Championnes d'académie catégorie Etablissement des IA 1 à 10 1 AS représentante de la zone Océan Indien 1 AS représentante de la zone Antilles
Titre décerné <u>Voir RFSA</u> Article 46	Champion de France UNSS de gymnastique rythmique Collèges Mixtes Excellence

Championnat de France UNSS Gymnastique rythmique Équipe Collège Sport Partagé

Composition des délégations

Composition Des équipes Voir RFSA Article 19 et 20	Equipe de 4 gymnastes	2 élèves valides Catégorie d'âge Collèges élèves valides : 2014 – 2013 – 2012 – 2011 – 2010 2015 : possible avec surclassement, voir conditions RFSA article 19.4
		2 élèves en situation de handicap avec attestation MDPH ou MDA Détails dans le guide d'accompagnements Sport Partagé . Catégorie d'âge Collèges : 2014 - 2013 - 2012 – 2011 - 2010 2009 - 2008 2015 : possible avec surclassement, voir conditions RFSA article 19.4 Pour déterminer la classification des ESH, voir annexe 3 : Sport Partagé
	Mixité encouragée	
Jeune arbitre Lien livret JJ	1 Jeune Juge certifié académique minimum par équipe Il n'est pas compétiteur Il peut être d'une autre AS de l'académie	
Jeune coach lien livret JC	1 Jeune Coach par équipe qualifiée, certifié académique minimum Il est compétiteur et intégré à la composition d'équipe	
Accompagnateur Voir RFSA article 43	1 à 2 accompagnateurs par équipe ou plus en fonction des besoins spécifiques	

Modalités de rencontres

Règlement	Lien vers CODE ADAPTE UNSS GR 2024-2028 En fonction de la nature des handicaps, en lien avec les animateurs d'AS
Tenue de compétition Voir RFSA article 7	Les gymnastes représentent l'AS de leur établissement et doivent en porter les couleurs. Les règles concernant les publicités sont indiquées dans le RF Compléter les informations présentes dans le RF par le code UNSS GR
Modalités de qualification Voir RFSA Article 36	Sur invitation
Nombre d'équipes	10 maximum
Titre décerné Voir RFSA Article 46	Champion de France UNSS de gymnastique rythmique Collège Mixtes Sport Partagé

Championnat de France UNSS Gymnastique rythmique Équipe Lycée Sport Partagé

Composition des délégations

Composition Des équipes Voir RFSA Article 19 et 20	Equipe de 4 gymnastes	2 élèves valides Catégorie d'âge Lycées élèves valides : 2011 et avant Pas de surclassement
		2 élèves en situation de handicap avec attestation MDPH ou MDA Catégorie d'âge Lycées élèves valides : 2011 et avant Pas de surclassement Détails dans le guide d'accompagnements Sport Partagé . Pour déterminer la classification des ESH, voir annexe 3 : Sport Partagé
Jeune arbitre Lien livret JA	1 Jeune Juge certifié académique minimum par équipe Il n'est pas compétiteur Il peut être d'une autre AS de l'académie	
Jeune coach lien livret JC	1 Jeune Coach par équipe qualifiée, certifié académique minimum Il est compétiteur et intégré à la composition d'équipe	
Accompagnateur Voir RFSA article 43	1 à 2 accompagnateurs par équipe ou plus en fonction des besoins spécifiques	

Modalités de rencontres

Règlement	Lien vers CODE ADAPTE UNSS GR 2024-2028 En fonction de la nature des handicaps, en lien avec les animateurs d'AS
Tenue de compétition Voir RFSA article 7	Les gymnastes représentent l'AS de leur établissement et doivent en porter les couleurs. Les règles concernant les publicités sont indiquées dans le RF Compléter les informations présentes dans le RF par le code UNSS GR
Modalités de qualification Voir RFSA Article 36	Sur invitation
Nombre d'équipes	10 maximum
Titre décerné Voir RFSA Article 46	Champion de France UNSS de gymnastique rythmique Lycées Mixtes Sport Partagé

Championnat de France UNSS Gymnastique rythmique Equipe Lycée Open

Composition des délégations

Composition de l'équipe Voir RFSA article 19	Equipe de 4 à 6 gymnastes (remplaçante comprise) Mixité encouragée Catégorie d'âge Lycées : 2011 - 2010 – 2009 – 2008– 2007
Jeune juge Lien Livret JJ	1 Jeune Juge certifié académique minimum par équipe Il n'est pas compétiteur Il peut être d'une autre AS de l'académie
Jeune coach Lien livret JC	1 Jeune Coach par équipe qualifiée, certifié académique minimum Il est compétiteur et intégré à la composition d'équipe
Accompagnateur Voir RFSA article 43	1 à 2 accompagnateurs par équipe

Modalités de rencontres

Règlement	En fonction de la nature des handicaps, en lien avec les animateurs d'AS
Formule de compétition	2 passages - Musique libre (paroles autorisées) – 1'30 à 2' Classement par addition des notes des 2 passages Par passage, bonification de 0.30 pt pour une équipe de 5 et de 0.60 pt pour une équipe de 6. Une équipe est composée de 1 ou 2 groupes Si 1 groupe : 4 à 6 gymnastes (1 prestation et 2 passages par gymnaste) Soit possibilité de présenter 2 enchainements avec 2 groupes : 2 duos ; 2 trios ; 1 duo plus 1 trio sinon ensemble de 4 à 6 - code UNSS Open précisé dans le Code de pointage) La composition doit comporter au minimum : 1 élément corporel de chaque famille et 4 difficultés minimum du code UNSS
Tenue de compétition Voir RFSA article 7	Les gymnastes représentent l'AS de leur établissement et doivent en porter les couleurs. Les règles concernant les publicités sont indiquées dans le RF Compléter les informations présentes dans le RF par le code UNSS GR
Modalités de qualification Voir RFSA Article 36	25 AS Championnes d'académie catégorie Etablissement des IA 1 à 10 1 AS représentante de la zone Océan Indien 1 AS représentante de la zone Antilles
Titre décerné Voir RFSA Article 46	Champion de France UNSS de gymnastique rythmique Lycées Mixte Open

Responsabilité « Jeunes Officiels – Vers une génération responsable »

Jeune Juge :

- Le jeune juge doit se présenter le jour de l'accueil en étant apte à officier sur le championnat.
- Il s'engage à s'investir dans son rôle tout au long du championnat.

En cas de non-respect de ces obligations, la ou les associations sportives concernée ne pourra pas participer au championnat de France et / ou sera déclassée après décision du jury sportif.

Toute intervention d'adulte, sauf le responsable des Jeunes Juges de la rencontre, auprès d'un Jeune Juge est interdite.

L'utilisation de tout support photo ou vidéo n'est pas autorisée pour porter réclamation.

Passerelles possibles des Jeunes Juges entre l'UNSS et la FFG

La convention entre l'UNSS et la FFG précise que la certification Jeune Juge de niveau national permet une équivalence de niveau 1 fédéral dès lors que le (la) gymnaste est licencié(e) à la FFG. La démarche à suivre est précisée dans la convention concernant les passerelles.

La convention et les avenants sont disponibles sur <https://opuss.unss.org/article/83770>

Jeune Coach :

Le jeune coach doit être en mesure de prendre en main son équipe de façon autonome. Réaliser un échauffement de qualité, logique et progressif. Il conseille, corrige et encourage ses partenaires tout au long de la compétition. Il doit connaître le code de pointage et réaliser toutes les tâches d'accompagnement.

Innovation

Mixité

Mixité encouragée dans les équipes de collèges et de lycées.

Nouvelles pratiques

Le règlement fédéral **2024-2028** a acté un retour au Championnat de France chaque année, couplé, sur le même lieu, avec le Championnat de France de Gymnastique Aérobie.

Ces deux disciplines ayant souffert de l'alternance (un CF tous les 2 ans de 2020 à 2024) et de la crise sanitaire, cette formule propose de relancer ces 2 activités en territoires, tout en les maintenant dans la liste 1. Un bilan sera fait dans 1 an conformément au RF.

Les membres de la CMN sont attentifs aux pratiques en territoires et remercient les AS de bien vouloir faire remonter par l'intermédiaire des services UNSS départementaux et régionaux toute initiative/programme/animation/adaptation visant à développer la pratique de la Gymnastique Rythmique, y compris en sport partagé.

Annexe 1 : 6 premiers des CF UNSS « Etablissement » 2025

Les associations sportives classées dans les six premières places des CF UNSS « Etablissement » 2024 et 2025 ne sont pas autorisées à participer à la qualification pour les Championnats de France UNSS « Etablissement » 2026.

Dans la mesure où il n'y a pas eu de CF en 2024,
ce sont les résultats des CF 2025 et 2026 qui seront pris en compte pour 2027.

CF UNSS Collèges Etablissement 2025				CF UNSS Collèges Etablissement 2026			
Classement	N°AS	Nom Etablissement	Ville	Classement	N°AS	Nom Etablissement	Ville
1	13012	Collège du V. de Saône	Montceaux				
2	11629	Collège A. Rimbaud	V.-d'Ascq				
3	16056	Collège Jean Moulin	Saint-Nazaire				
4	24257	Collège K. et M. Krafft	Pfastatt				
5	02259	Collège F. Dolto	Lamorlaye				
6	04664	Collège Simin Palay	Lescar				

Annexe 2 : AS n'ayant pas assisté au protocole CF 2025

Associations Sportives n'ayant pas assisté au Protocole du CF UNSS 2025 et n'étant pas autorisées à participer au CF UNSS 2026

Néant

Annexe 3 : Sport Partagé

Un Guide d'accompagnement Sport Partagé est publié chaque année pour compléter le [RFSA UNSS](#) pour décrire les parties spécifiques de ce programme.

Lien vers l'article Opuss



Ce document vise à fournir aux enseignants d'EPS et aux éducateurs spécialisés un ensemble d'outils et de repères pour faciliter la création et l'accompagnement d'équipe(s) lors des rencontres Sport Partagé.

Ce guide met à votre disposition :

En page 5, 6, 7 → les modalités de participation, qualifications et inscriptions aux rencontres SP

En page 8 à 14 → les outils pour établir la classification des élèves en situation de handicap

En page 15, 16 → les différents contacts que vous pouvez solliciter (question générale ou en lien avec une activité ciblée). L'adresse de contact générique : sport.partage@unss.org

Nouveauté :

Pour faciliter la classification de l'élève, l'adulte référent peut imprimer et compléter l'annexe 1 ou l'annexe 2 et la présenter à l'accueil de la rencontre UNSS.

Annexe 1 : page 17 du guide Sport Partagé
(cliquer sur l'image)

**Document pouvant être présenté pour la
classification d'un ESH moteur et sensoriel**

UNSS		Annexe 1 : Document pouvant être présenté pour la classification d'un ESH moteur et sensoriel			
Test Fonctionnels Classe « debout »	Classe UNSS	Signature UNSS	Description	Prénom NOM	Nom Etab Ville Etat
TEST EQUILIBRE TEST INF 1 TEST INF 2 TEST INF 3 Course + latérale TEST INF 4 Course avant TEST INF 5 Course arrière TEST INF 6 TEST INF 7 Course lat + latérale TEST INF 8 TEST INF 9 TEST INF 10 Course latéral TEST SUP 1 Equilibre ventral TEST SUP 2 Equilibre latéral TEST SUP 3 Description main TEST SUP 4 Amplitude bras TEST Fonctionnels Classe « fauteuils »	C1	Signature UNSS	Subclasses (écrire sur un feuillet de papier de format A4) Atletisme Judo Judo Jiu Jitsu Atletisme Tennis	Né(e) le :	Académie
TEST EQUILIBRE TEST SUP 1 Equilibre ventral TEST SUP 2 Equilibre latéral TEST SUP 3 Description main TEST SUP 4 Amplitude bras	C2M	Signature UNSS	Représentation 3D/3D/3D sans grille ni cartouche sans matériel + pas de comparaison	F1 Epreuve pratiquée en 10 sets + 1 set de coupe + 1 set de coupe différent sans matériel	Epreuve pratiquée en 10 sets + 1 set de coupe + 1 set de coupe différent sans matériel
TEST SUP 5 Equilibre ventral TEST SUP 6 Equilibre latéral TEST SUP 7 Description main TEST SUP 8 Amplitude bras	C3M	Signature UNSS	Epreuve malaxée Déplacement d'éléments sans matériel Epreuve ouverte et personnelle Epreuve ouverte et personnelle	F2 Epreuve pratiquée en 10 sets + 1 set de coupe + 1 set de coupe différent sans matériel	Epreuve pratiquée en 10 sets + 1 set de coupe + 1 set de coupe différent sans matériel
TEST SUP 9 Equilibre ventral TEST SUP 10 Equilibre latéral TEST SUP 11 Description main TEST SUP 12 Amplitude bras	C4M	Signature UNSS	Epreuve ouverte et personnelle Epreuve ouverte et personnelle	F3 Epreuve pratiquée en 10 sets + 1 set de coupe + 1 set de coupe différent sans matériel	Epreuve pratiquée en 10 sets + 1 set de coupe + 1 set de coupe différent sans matériel
TEST SUP 13 Equilibre ventral TEST SUP 14 Equilibre latéral TEST SUP 15 Description main TEST SUP 16 Amplitude bras	C5M	Signature UNSS	Epreuve ouverte et personnelle Epreuve ouverte et personnelle	F4 Epreuve pratiquée en 10 sets + 1 set de coupe + 1 set de coupe différent sans matériel	Epreuve pratiquée en 10 sets + 1 set de coupe + 1 set de coupe différent sans matériel
TEST SUP 17 Equilibre ventral TEST SUP 18 Equilibre latéral TEST SUP 19 Description main TEST SUP 20 Amplitude bras	C6M	Signature UNSS	Epreuve ouverte et personnelle Epreuve ouverte et personnelle	F5 Epreuve pratiquée en 10 sets + 1 set de coupe + 1 set de coupe différent sans matériel	Epreuve pratiquée en 10 sets + 1 set de coupe + 1 set de coupe différent sans matériel
TEST SUP 21 Equilibre ventral TEST SUP 22 Equilibre latéral TEST SUP 23 Description main TEST SUP 24 Amplitude bras	C7M	Signature UNSS	Epreuve ouverte et personnelle Epreuve ouverte et personnelle	F6 Epreuve pratiquée en 10 sets + 1 set de coupe + 1 set de coupe différent sans matériel	Epreuve pratiquée en 10 sets + 1 set de coupe + 1 set de coupe différent sans matériel

Associer une couleur en fonction des tests passés par l'élève :

- Vert : Epreuve réussie
- Rouge : Epreuve non réussie
- Jaune : Epreuve en cours
- Blanc : Epreuve non classée

Document communiqué le : _____

Nom et Signature Enseignant référent _____

Nom et Signature Professeur d'AS _____

Annexe 2 : page 18 du guide Sport Partagé
(cliquer sur l'image)

Document pouvant être présenté pour la classification
d'un ESH cognitif, mental et/ou psychique.

UNSS

Annexe 2 : Document pouvant être présenté pour la classification d'un ESH cognitif, mental et/ou psychique

	0 point	1 point	2 points	3 points
Autonomie dans l'activité	Autonome avant et pendant l'épreuve	Aide avant une aide avant et pendant l'épreuve (Jeune Coach)	A besoin d'une aide avant et pendant l'épreuve (Jeune Coach)	A besoin d'un Jeune Athlète / Jeune Juge ou d'un adulte indépendant pendant l'épreuve
Relation aux autres	Interagit et communique Va vers les autres	Interagit et/ou s'exprime difficilement	Interagit peu et préfère s'isoler	Interaction et communication
	0 point	1 à 2 points	3 à 4 points	5 à 6 points
Motricité	Pas impactée	Motricité globale faiblement impactée	Motricité globale moyennement impactée	Motricité globale fortement impactée

- Entourer pour les 3 domaines la description appropriée donnant un nombre de point(s)

- Vous pouvez affiner l'analyse en complétant les observables dans le tableau de droite.

En additionnant les points, une classification peut être proposée ci-dessous

Prénom NOM	
Né(e) le	
Établissement	
Ville	
Académie	

Observations au niveau social :

Observations au niveau de la motricité :

C1	0 à 3 points	Autonomie dans l'activité =	Classification proposée
C2	4 à 6 points	Relation aux autres =	
C3	7 et 8 points	Motricité =	
C4	9 et 10 points		
C5	11 et 12 points	Total =	

Document complété le :

Nom et Signature Enseignant référent

Nom et Signature Président d'AS



Union Nationale du Sport Scolaire

13, rue Saint-Lazare - 75009 Paris | 01 42 81 55 11

**Ne manquez rien de l'actualité de l'UNSS
Sur notre site internet www.unss.org**

Et sur nos réseaux sociaux :

